

## Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick

### Sondage sur les politiques des partis politiques

**La Loi sur la durabilité des terrains boisés privés a reçu la sanction royale en décembre 2022. À l'heure actuelle, le champ d'application du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés et les mécanismes d'accès à ce fonds ne sont pas très clairs. Au cours des 20 dernières années, la province a supprimé le soutien technique et éducatif direct aux propriétaires de boisés privés.**

- 1. Votre parti soutiendrait-il la mise en place d'un mécanisme visant à assurer que le Fonds aille à des programmes qui encouragent une gestion nouvelle et innovante des boisés privés, au-delà de la simple augmentation de l'approvisionnement en bois ? Si oui, à quoi pourrait ressembler ce mécanisme ?**

Nous avons reçu des retours très positifs concernant le Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés. Ce fonds a apporté des avantages importants au secteur en veillant à la bonne santé des terrains boisés privés et en offrant aux propriétaires de terrains boisés et aux travailleurs de la sylviculture la stabilité financière et la certitude dont ils ont besoin. Nous serons heureux de maintenir ce Fonds tant qu'il est bénéfique pour toutes les parties et nous sommes prêts à explorer des moyens permettant aux programmes de gestion innovante d'y être éligibles, en collaboration avec des experts du secteur, une fois que nous aurons formé le gouvernement.

- 2. Votre parti appuierait-il la création d'un service officiel afin de fournir aux boisés privés le soutien (formation, éducation, etc.) nécessaire pour mettre à profit les nombreux avantages que les boisés privés procurent à la province ? Si oui, êtes-vous disposé à affecter des fonds du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés à ce service, conformément à la Loi sur la durabilité des terrains boisés privés ?**

Les terrains boisés privés sont une composante clé de l'identité et du paysage économique du Nouveau-Brunswick. L'industrie touche environ 100 000 Néo-Brunswickois et influence près de 2 millions d'hectares de forêt dans la province. Il est essentiel que les propriétaires de terrains boisés privés aient accès au soutien dont ils ont besoin en matière de formation, d'éducation et de programmes pour gérer efficacement leurs terres. Un gouvernement Holt explorera les possibilités et les options disponibles, que ce soit par le biais d'un service d'extension pour les terrains boisés privés, du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés ou d'autres programmes, afin de garantir que les propriétaires de terrains boisés privés disposent du soutien nécessaire pour un bénéfice écologique et économique, tant pour eux que pour la province.

**Les terres publiques de la Couronne devraient être un fournisseur secondaire de bois pour les usines et non la source d'approvisionnement primaire.**

**3. Quelle est la position de votre parti pour garantir que la commercialisation du bois issu de terrains privés ne soit pas affectée par l'accès des entreprises au bois issu des terres de la Couronne ?**

Nous croyons fermement à l'importance d'un équilibre entre la commercialisation du bois privé et celui de la Couronne, et nous sommes ouverts à des discussions transparentes avec les propriétaires de terrains boisés et avec d'autres acteurs du secteur afin de mettre en place des politiques équilibrées et éclairées. Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant aux propriétaires de terrains boisés privés et aux contribuables de tirer une juste valeur des produits du bois lorsque les marchés leur sont favorables.

**4. Votre parti est-il favorable au statut de source d'approvisionnement primaire pour le bois issu de terrains privés ou à un autre système permettant d'assurer que la vente du bois issu de terrains privés ne soit pas entravée par d'autres sources de bois ?**

Nous croyons fermement que les propriétaires de terrains boisés privés au Nouveau-Brunswick devraient avoir accès aux marchés dans la province et, en tant que gouvernement, nous serions heureux de discuter de toute proposition que la FPLBNB pourrait soumettre à cet effet. Lorsque nous formerons le gouvernement, nous travaillerons avec la FPLBNB pour garantir que les Néo-Brunswickois profitent pleinement des occasions économiques offertes par notre secteur forestier en pleine croissance.

**5. Votre parti accorde-t-il de la valeur à un système de négociation collective, tel que le système actuel de l'Office de commercialisation ?**

Le système actuel des offices de commercialisation est un élément clé pour répondre aux besoins des propriétaires de terrains boisés, tant en termes de rentabilité que d'accès aux marchés pour les produits forestiers. Nous avons été informés de certaines lacunes dans le système actuel, telles que l'incapacité à arbitrer un volume dans un contrat. Nous comprenons la nécessité d'une approche équilibrée pour que les propriétaires de terrains boisés puissent continuer à exploiter leurs terres en toute confiance et être traités équitablement par les acheteurs. Nous sommes ouverts à envisager des options pour améliorer ce processus par le biais de discussions transparentes avec les propriétaires de terrains boisés et les experts du secteur.

**6. Quelle est la position de votre parti sur l'actuelle Loi sur les terres et forêts de la Couronne ? Votre parti serait-il en faveur d'une approche de gestion hybride qui supprimerait le cadre de gestion actuel du département des ressources naturelles et des titulaires de permis sur les terres de la Couronne et créerait une agence avec un conseil administratif afin de superviser la gestion des terres de la Couronne, comme l'avait suggéré Don Roberts (Marchés mondiaux CIBC) en 2010 ?**

En tenant compte du fait que la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* a été mise en vigueur en 1982 et en tenant compte des objectifs changeants de la société pour leur forêt publique, nous travaillerons avec toutes les parties prenantes pour examiner et revoir les

pratiques actuelles dans nos forêts publiques afin de nous assurer qu'elles sont adaptées aux réalités de 2024.

**7. Quelles sont les politiques de votre parti relatives aux boisés privés qui permettraient à nos membres de percevoir l'avenir avec optimisme et confiance ?**

Notre parti reconnaît les contributions importantes des terrains boisés privés à notre province. Ce secteur est essentiel à l'économie et à l'identité du Nouveau-Brunswick, et nous sommes déterminés à veiller à ce que non seulement il survive, mais bien qu'il prospère. Nous croyons que les meilleures décisions se prennent en collaboration avec ceux qui sont sur le terrain ou, dans le présent cas, dans la forêt. Ainsi, nous accueillons des discussions ouvertes et transparentes sur les sujets qui préoccupent les propriétaires de terrains boisés, notamment concernant le Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés, comment en tirer le meilleur parti, les lacunes existantes dans la structure des offices de commercialisation, les outils de gestion forestière, les leviers politiques, le soutien à la formation et d'autres enjeux.

**8. Étant donné que les droits compensateurs et antidumping sur le bois d'œuvre résineux ont fait perdre plus de 678 000 000 \$ à l'économie du NB, et qu'un système garantissant que le bois issu de terrains privés soit la source primaire et soit commercialisé à des prix de marché équitables résoudrait probablement ce problème, comme cela a été le cas dans le passé, dans quelle mesure votre parti est-il disposé à modifier le système du NB pour régler ce problème et faire en sorte que le NB fasse à nouveau partie de l'exemption des Maritimes ?**

Dès notre entrée en fonction, nous donnerons pour instruction à notre ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie d'engager un dialogue avec nos homologues fédéraux, exprimant notre déception face à la position des États-Unis sur cette question, et de négocier la fin de ces droits et tarifs. Nous chercherons à comprendre les circonstances qui ont conduit le Nouveau-Brunswick à perdre son exemption sur le bois d'œuvre afin de garantir qu'il n'y ait pas de mesures internes que nous pourrions prendre pour atténuer ce lourd fardeau financier, tout en collaborant avec l'industrie et les propriétaires de terrains boisés privés.

**9. Quelle est la position de votre parti sur l'officialisation de la vente de crédits carbone ? Êtes-vous prêt à fournir un soutien à partir du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés ou autres afin d'assurer que les petits boisés privés puissent participer ? Comment le mettriez-vous en œuvre ?**

Les propriétaires de terrains boisés privés ont un rôle à jouer dans l'effort de notre province pour atteindre des émissions carboneutres de gaz à effet de serre d'ici 2050. Notre parti est ouvert à l'idée des crédits carbone pour soutenir la participation des petits propriétaires de terrains boisés privés. Notre approche commencera certainement par des discussions ouvertes et transparentes avec les propriétaires de terrains boisés, des experts en environnement, en changement climatique et en gestion forestière, ainsi qu'avec d'autres partenaires de l'industrie.

**10. Quelle est la position de votre parti sur l'indemnisation des propriétaires de boisés pour les efforts de conservation qui apportent des biens et des services écologiques à la province tels que les autres mesures de conservation efficaces par zone, le maintien du couvert forestier, la certification Forest Stewardship Council et la prévention à la conversion des terres afin d'assurer que la province puisse devenir une zone carboneutre d'ici 2050 ?**

Le gouvernement peut jouer un rôle pour aider à l'expansion, à la reconnaissance et aux bénéfices résultant des biens et des services écologiques sur les terrains boisés privés. Notre parti s'engage à collaborer avec tous les acteurs des différents secteurs pour garantir que le Nouveau-Brunswick atteigne ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les propriétaires de terrains boisés privés font partie de ce groupe de parties prenantes qui informeront et participeront activement aux solutions et aux politiques mises en œuvre à cette fin.